

Challenge des petits As

Compétition minime à l'épée par équipes de 2

Lieu :

Salle d'armes de Saint Gratien, 17 rue
Parmentier 95210 Saint Gratien.

Date:

Dimanche 22 novembre 2015

Horaire :

Garçons :

8h00 : Appel

8h30 : Scratch

9h00 : Début des poules

Finale vers 16h30

Filles :

9h00 : Appel

9h30 : Scratch

10h00 : Début des poules

Finale vers 16h30

Formule :

Equipe de 2 tireurs, possibilité de former des équipes composées de tireurs de club différents.

1 tour de poule

Match en 10 touches : 2 relais de 5 touches en 3 min.

Puis tableau d'élimination directe (toutes les places seront tirées)

Match en 2 manches de 10 touches: 2 relais de 5 touches en 3 min

Chaque tireur rencontrera les 2 tireurs de l'équipe adverse. L'équipe perdant la 1^{ère} manche choisira son ordre pour la 2^{ème} manche.

En cas d'égalité une manche en 5 touches sera tirée.

Licence, Tenue et Matériel :

La licence doit être en cours de validité. Les tireurs participent sous leur propre responsabilité. La tenue et le matériel utilisés devront être aux normes FFE (vérification par les arbitres).

Arbitrage :

Il est demandé à chaque club inscrivant 2 équipes et plus de présenter obligatoirement un arbitre.

Le déplacement et l'hébergement des arbitres seront à la charge de son club.

Les indemnités d'arbitrage et la restauration des arbitres seront prises en charge par le club organisateur selon le règlement fédéral. Ils percevront une indemnité, plafonnée au montant prévu par la FFE pour un arbitre régional, quelle que soit leur qualification.

Engagements :

Engagement sur le site FFE ou par courriel.

Les engagements seront clos le mercredi 18 novembre à minuit

L'engagement sera également accepté par courriel (contact@escrime-saintgratien.org) en précisant Nom, Prénom, n° de licence et le club.

Les droits d'engagement s'élèvent à 20 € par équipes.

Contact : Maître Charlotte JEANNE : 01 34 17 43 70

Directoire technique :

Il sera composé le jour même.

Tous les litiges seront tranchés sur place par le jury et sans appel. En cours de compétition, tout tireur qui ne répondra pas à l'appel du Président de Jury sera immédiatement déclaré forfait sans aucune dérogation.

Restauration :

Elle sera assurée sur place.

Responsabilité :

Le Club d'Escrime et la Municipalité de Saint Gratien déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel, équipement ou valeurs appartenant aux tireurs et accompagnateurs.

Récompense :

Elles seront offertes par notre partenaire escrime star pour les 3 premières équipes Garçons et filles.



ST GRATIEN
escrime



Accès :

Voici l'itinéraire pour accéder à la salle d'armes de Saint Gratien (17, rue Parmentier) en venant de la A15.

- Prendre le Boulevard Interurbain du Parisis (N170) :
 - > en suivant le panneau [EAUBONNE/ SANNOIS/SAINT-GRATIEN] (pour ceux qui viennent de PARIS)
 - > en suivant le panneau [EPINAY-SUR-SEINE/SAINT-GRATIEN] (pour ceux qui viennent de PONTOISE)
 - Aller jusqu'à la 2e sortie de la voie Interurbaine.
 - Au feu, tourner à la droite (le cimetière de Saint Gratien est à votre droite)
 - Au rond-point, aller en face et passer au-dessus de la voie de chemin de fer.
 - Au 1er feu, tourner à droite (rue du Picolo).
 - Prendre la 1e à gauche (rue Henri Barbusse) avant le feu.
 - Prendre la 2e à droite (rue Henri Dunant).
- La salle d'armes se trouve au bout de la rue en face de vous.

Hôtels :

Ibis Budget (5 min à pied de la salle d'armes)
2 boulevard Pasteur
95210 SAINTGRATIEN
Tel: 08 92 68 32 65

IBIS (8 min à pied de la salle d'armes)
54 place de la gare
95210 SAINT GRATIEN
Tel : 01 30 10 88 00